



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

## **AVIS PUBLIC : Publication et entrée en vigueur des règlements numéro 259-2022, 260-2022 et 261-2022**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné :

**QUE** le règlement numéro **259-2022** concernant la régie interne de la bibliothèque municipale a été adopté par le conseil municipal le 14 juin 2022 (résolution numéro 102-06-22);

**QUE** le règlement numéro **260-2022** décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires a été adopté par le conseil municipal le 14 juin 2022 (résolution numéro 105-06-22);

**QUE** le règlement numéro **261-2022** modifiant le règlement numéro 238-2019 sur la gestion contractuelle aux fins de modifier les contrats pouvant être conclus de gré à gré (résolution numéro 97-06-22);

**QUE** les règlements numéro 259-2022, 260-2022 et 261-2022 sont entrées en vigueur le 15 juin 2022.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 15 juin 2022.

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme  
Directrice générale et greffière-trésorière


## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, certifie que, conformément au Règlement numéro 256-2021, j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat en affichant une copie de cet avis le 15 juin 2022, à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la Municipalité;
- Tableau d'affichage du bureau municipal;
- Tableau d'affichage de la rue Des Pommiers-Fleuris;
- Tableau d'affichage de la rue Martin.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Très-Saint-Rédempteur, ce 15 juin 2022.



Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme

Directrice générale et greffière-trésorière